



COMMUNIQUE DE PRESSE

Avec Ambitions 2025, Vivadour investit pour l'avenir

L'année 2022 aura été une année clé pour le groupe coopératif Vivadour. Si la coopérative a fêté ses 30 ans d'existence en juin dernier, l'année aura également été marquée par le déploiement de son plan stratégique Ambitions 2025.

C'est lors de son Assemblée Générale du mercredi 7 décembre 2022 que le groupe coopératif Vivadour a présenté sa nouvelle feuille de route pour les trois prochaines années.

Un bilan 2021/2022 satisfaisant

Avec un chiffre d'affaires supérieur à 571 millions d'euros en hausse par rapport à l'exercice précédent, la performance économique du groupe est également en progression. Vivadour affiche une santé financière satisfaisante avec un résultat net consolidé de 3,2 millions d'euros. Sa force financière lui a permis d'assurer la poursuite de la structuration de la filière viti-vinicole malgré les aléas climatiques à répétition ainsi que la gestion d'une nouvelle crise d'influenza aviaire au sein de son agro-chaîne avicole.

En semences grandes cultures, le groupe enregistre un record historique en récolte de semence de maïs (175 000 quintaux réceptionnés) avec d'excellentes performances. L'investissement à la station semences de Riscle, dans un stockage supplémentaire en vrac, a permis de collecter ces volumes en continu. Le plan de production de maïs semences - 4500 hectares - pour notre partenaire Corteva continue d'augmenter en faveur de nos adhérents.

L'activité céréales-agrofournitures, le cœur de métier du groupe, réalise une collecte de plus de 415 000 tonnes avec une bonne valorisation des céréales pour nos agriculteurs. L'assolement du groupe continue d'évoluer avec une baisse en maïs au profit du tournesol et du soja. L'évolution de notre dispositif de distribution des agrofournitures, initié en début d'année 2021, répond aux attentes des agriculteurs.

La résilience du groupe coopératif Vivadour basée sur la diversité et la complémentarité de ses activités agricoles lui permet ainsi de mettre en œuvre son plan Ambitions 2025.

Ambitions 2025 : un plan reposant sur 4 axes stratégiques

Le plan stratégique Ambitions 2025 incarne une vision globale du groupe coopératif Vivadour. Il fixe un cap de développement répondant à des enjeux économiques, environnementaux et sociétaux.

Ambitions 2025 se veut être au service de toutes les agricultures du territoire du groupe Vivadour pour tous les profils d'agriculteurs d'aujourd'hui et de demain. Ce plan porte la volonté de la gouvernance du groupe : déployer et impulser le développement du groupe, structurer ses organisations et afficher une dynamique de croissance.

Pour porter ce projet, Vivadour mise sur la transversalité, l'innovation, la performance et la transformation.

Ambitions 2025 est ainsi élaboré autour de quatre axes :

- un 1^{er} axe centré sur le projet agricole : **Accompagner les mutations du secteur et des exploitations en pérennisant le potentiel agricole ;**
- un 2^{ème} axe sur le développement économique du groupe : **Investir dans le développement aval et la création d'agro-chaînes ;**
- un 3^{ème} axe orientée dans une démarche d'excellence opérationnelle pour accompagner les transitions : **transformer nos organisations ;**
- et enfin un 4^{ème} axe transversal : **structurer une démarche RSE Groupe.**

Axe 1 - Accompagner les mutations du secteur et des exploitations agricoles

Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques, créer plus de valeur sur le territoire, installer des jeunes agriculteurs, favoriser la transmission des exploitations est un des défis majeurs du plan Ambitions 2025.

Ces mutations impliquent la mise en œuvre d'une organisation innovante dédiée à la transition agricole.

Cette organisation passera par :

- Un suivi et une prospective des tendances agricoles ;
- De l'innovation agricole au sein de nos filières : capitaliser et se donner les moyens pour se réinventer, pour oser ;
- La poursuite et l'accélération de nos engagements dans l'Environnement dont notamment le sujet de l'Irrigation et la gestion de l'eau, avec le lancement d'un nouveau plan Eaux Vives 2.

Le groupe Vivadour s'engage aussi sur le sujet de la transmission des exploitations. Il souhaite proposer un accompagnement personnalisé aux adhérents et clients, agriculteurs installés et jeunes agriculteurs, NIMA (Non Issus du Milieu Agricole).

Axe 2 - Investir dans le développement aval et la création d'agro-chaînes

Si la valorisation des productions de nos agriculteurs constitue le cœur de métier, le groupe souhaite aujourd'hui partir à la conquête de nouveaux marchés.

Nous souhaitons ainsi investir dans l'aval que cela soit dans la première ou deuxième transformation des productions végétales sur les marchés de la nutrition animale, de l'agro-alimentaire et des industries bio-sourcées.

Parallèlement à cela, le groupe cherchera à sécuriser les productions amont de ses agro-chaînes végétale, animale et viticole. Il s'attachera notamment à développer de nouvelles cultures à valeur ajoutée, à adapter ses outils industriels aux nouvelles productions, à sécuriser les bâtiments d'élevage notamment par la transmission.

Enfin, le groupe souhaite diversifier ses activités en développant de nouvelles agro-chaînes. Vivadour ne s'interdit aucune culture aucun mode de production dès lors qu'ils servent le territoire et ses acteurs sur le long terme.

Cette diversification permettra de désensibiliser les performances économiques des exploitations et du groupe à certaines activités. C'est le cas de la nouvelle filière apicole que vient de créer le groupe Vivadour, portant un réel projet économique de territoire.

Axe 3 - Transformer nos organisations

Pour accompagner les transformations qui s'opèrent sur son territoire, Vivadour mise sur les moyens associés en termes d'organisation, de process, et sur l'engagement des collaborateurs afin de développer l'excellence opérationnelle et la transversalité.

Une direction de la transformation et des projets stratégiques est ainsi créée, assurant notamment la gestion des projets de croissances externes, le pilotage du plan Ambitions 2025 et la transformation digitale avec la DSI, au cœur de la stratégie.

Le déploiement d'outils collaboratifs et la mise en place de communautés, c'est-à-dire des groupes de travail transverses, amélioreront notre efficacité dans la gestion de projets et assureront une meilleure transversalité sur l'ensemble des métiers du groupe.

Le deuxième enjeu de cet axe sera également d'améliorer la relation agriculteurs en développant la proximité de services via notamment le digital. Nous redéfinirons notre modèle organisationnel le plus optimisé associant économie, proximité et flexibilité avec des schémas logistiques appropriés et des solutions digitales adaptées.

Axe 4 - Structurer une démarche RSE

La prise en compte des attentes sociétales, sociales et environnementales est au cœur du projet Vivadour. Notre ADN, notre raison d'être nous a conduits très tôt à nous soucier de la pérennité de notre agriculture, de la durabilité de nos pratiques, de la capacité des hommes à vivre de leur métier, et la satisfaction de voir nos produits appréciés par des consommateurs ou des industriels partenaires.

Vivadour positionne la RSE comme un axe majeur de son projet d'entreprise assurant de la transversalité et de la pérennité au groupe.

De nombreux projets à dimension RSE sont déjà en cours, des compétences existent au sein du groupe. Aujourd'hui, nous devons structurer et coordonner cette démarche RSE sur l'ensemble des métiers. Elle passera ainsi par une feuille de route précise, une organisation spécifique avec des référents RSE au sein de chaque métier et un budget dédié.

Avec Ambitions 2025, le groupe coopératif Vivadour souhaite ainsi accélérer son adaptabilité et son développement. Il est le socle à partir duquel nous sommes capables de nous projeter dans l'avenir.

« Du champ à l'assiette, notre mission est de continuer à pérenniser la structuration de territoires vivants de la Gascogne en étant le trait d'union entre toutes les agricultures, répondant aux besoins de toutes les familles d'agriculteurs, des collaborateurs, des consommateurs. » telle est la nouvelle raison d'être de Vivadour.

Une nouvelle identité visuelle pour déployer Ambitions 2025



Pour accompagner ces ambitions, le groupe coopératif Vivadour revêt une nouvelle identité visuelle. Un nouveau logo, constitué d'un pictogramme simple et épuré, qui conserve les codes de notre ancien logo, comme le 'V' en central, et reprend le mouvement des cultures vallonnées, et le soleil au sommet. La dénomination 'Vivadour, le groupe coopératif' montre notre attachement à souligner notre

modèle coopératif telle une signature. La couleur bleue a été choisie pour sa référence à l'eau, la vie et à la pérennité de nos agricultures.

Une nouvelle identité qui s'inscrit pleinement dans la dynamique du plan Ambitions 2025.

A propos du groupe coopératif Vivadour

Avec 4800 agriculteurs et 820 salariés, Vivadour est un groupe coopératif avec un fort ancrage territorial dans le Gers et les départements limitrophes.

Il est engagé dans six activités : les semences, les productions végétales, la viti-viniculture, les productions animales, la distribution spécialisée grand public et l'environnement-innovation.

Contact Presse

Pauline Darzacq, Directrice de la Communication Groupe Vivadour

06 88 90 31 86

pauline.darzacq@vivadour.com